

Observatoire de la formation

5^{ème} promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation

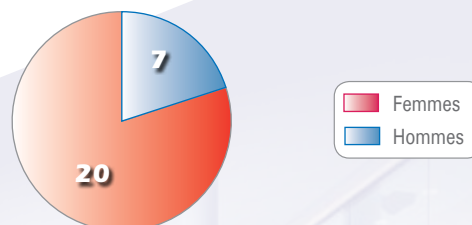
A retenir

- Entrée en formation : 24 septembre 2012 ;
- Fin de la formation : 20 septembre 2013 ;
- Effectif : 27 élèves, dont 7 hommes et 20 femmes ;
- Moyenne d'âge : 31,2 ans ;
- Les élèves sont tous diplômés de l'enseignement supérieur, la majorité (18) possédant un bac + 5 et plus ;
- Motivations principales : l'encadrement et le management, l'intérêt porté à l'exécution de la peine et à la réinsertion et l'application des politiques pénitentiaires.

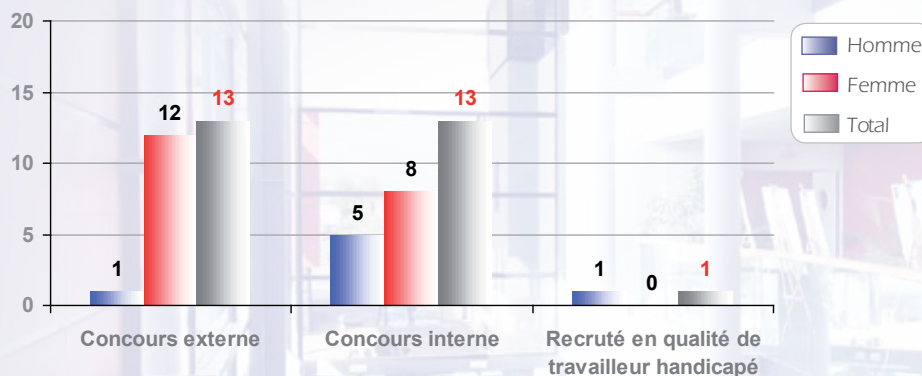
Caractéristiques sociodémographiques

Structure par sexe – Effectifs

A l'image des promotions précédentes, les femmes sont majoritaires au sein de la 5^{ème} promotion de DPIIP. Leur représentativité est à l'image de celle des élèves CPIIP.



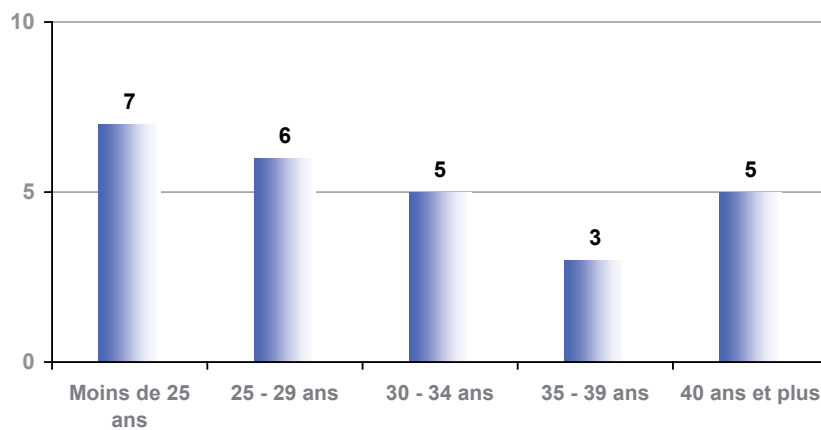
Modalités d'entrée – Effectifs



Les élèves recrutés par concours externe (13) sont aussi nombreux que ceux recrutés par concours interne. 1 élève a été recruté en qualité de travailleur handicapé.

Parmi les internes, l'ancienneté pénitentiaire s'élève en moyenne à 9 ans mais varie de 4 à 22 ans. Parmi eux, 9 sont d'anciens CPIIP et un élève était secrétaire administratif. 3 élèves internes n'ont pas répondu à la question portant sur leurs anciennes fonctions. 12 des 13 externes sont des femmes.

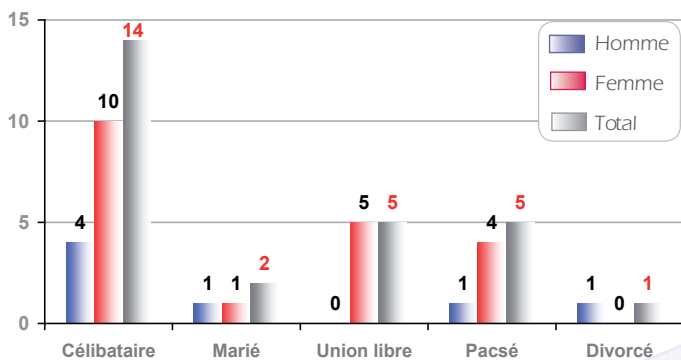
Répartition des élèves par groupe d'âges quinquennaux - Effectifs



L'âge moyen de l'ensemble de la 5^{ème} promotion est de 31,2 ans. Les âges s'échelonnent de 23 à 48 ans. On note donc un écart d'âge relativement élevé qui peut en partie

s'expliquer par les différentes modalités de recrutement, les externes étant plus jeunes, et les divers parcours professionnels représentés.

Situation matrimoniale – Effectifs

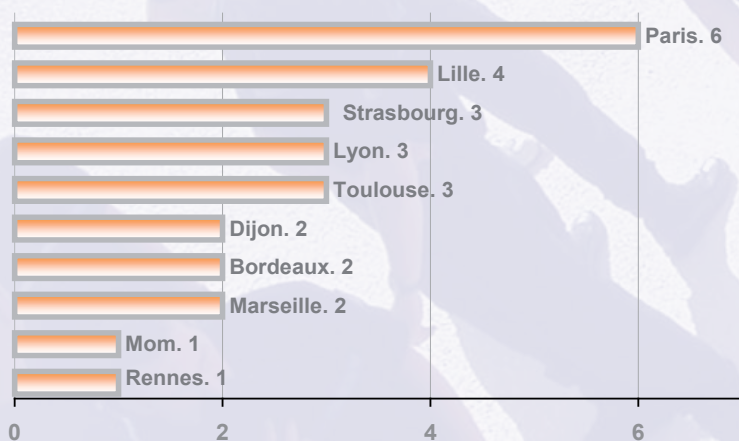


La majeure partie des élèves de la 5^{ème} promotion est célibataire, rejoignant ainsi la tendance de la troisième promotion.

10 des 14 célibataires sont issus du concours externe.

Caractéristiques professionnelles

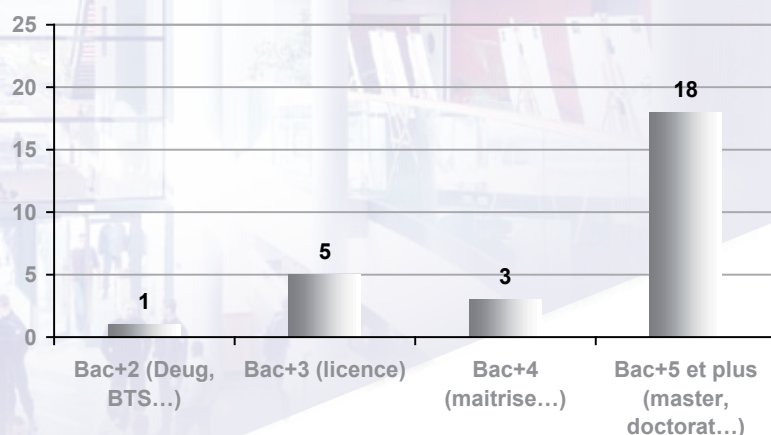
Directions interrégionales – Effectifs



Toutes les DISP sont représentées à raison d'au moins un élève. De nouveau, Paris est la direction interrégionale la plus représentée avec 6 élèves qui en proviennent. Vien-

ent ensuite des DISP aux représentativités proches telles Lille, Strasbourg, Lyon et Toulouse.

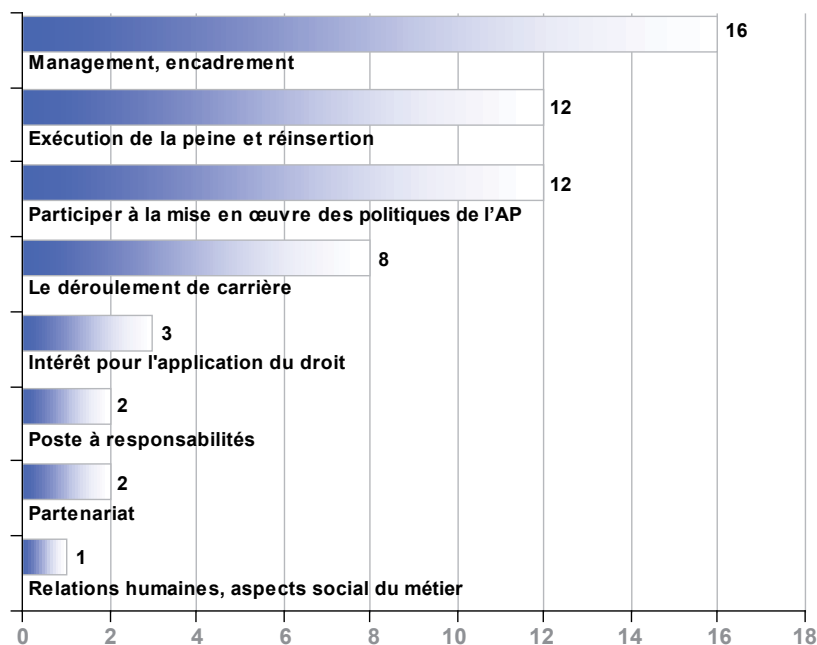
Diplômes - Effectifs



21 élèves sur 27 possèdent un diplôme supérieur à celui requis pour passer le concours (Bac + 3). Les élèves externes sont globalement plus diplômés que les internes, 12 d'entre eux, sur 13, possédant un bac+5. A l'instar de la précédente promotion, une majorité d'entre eux ont suivi

des études de droits/sciences politiques (21 dont 12 des 13 externes), tandis que 4 ont suivi un cursus en sciences humaines, 1 en commerce/gestion/économie et 1 dans l'industrie.

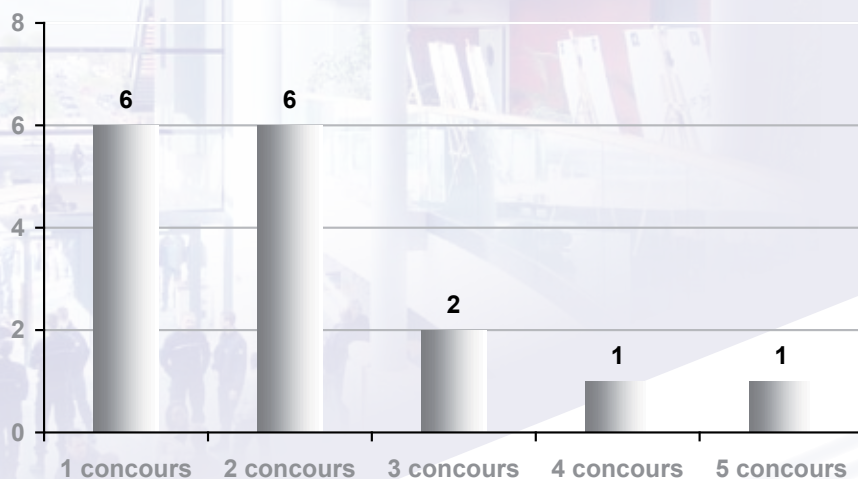
Motivations à devenir directeur pénitentiaire d'insertion et de probation – Citations



Interrogés sur leurs motivations à devenir DPIP, les élèves évoquent en premier lieu le management et l'encadrement d'une équipe. 17 d'entre eux ont d'ailleurs déclaré avoir déjà eu au moins une expérience dans l'encadrement dans leur activité professionnelle ou une association. Majoritairement juristes, l'intérêt qu'ils portent à l'application de la loi et aux problématiques relevant de la réinsertion

est également marqué, tout autant que leur participation à la mise en œuvre des politiques pénitentiaires. Ce qu'il serait ensuite possible de catégoriser comme « motivations utilitaires », le déroulement de carrière, est cité par huit personnes. Globalement, ce sont donc des motivations d'ordre professionnel qui animent les élèves.

Nombre de concours passés en parallèle – Effectifs



18 élèves sur 27 ont passé au moins un autre concours de la fonction publique durant l'année précédant le concours. Parmi eux, 12 proviennent du concours externe. Concernant le nombre de concours passés, 12 élèves en ont passé un ou deux, un élève en a passé quatre et un autre cinq. Deux élèves ne se sont pas prononcés. L'administration pé-

nitentiaire figure parmi les administrations les plus convoitées avec 11 concours passés : 4 visaient le concours de CPIP, un celui de commandant, un de lieutenant et 5 celui de DSP. On retiendra toutefois que la magistrature a été mentionnée par 8 élèves et la PJJ par 7. Le concours de greffiers a été cité à trois reprises et celui des IRA aussi.

OCTOBRE 2012

5^{ème} promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation

OBSERVATOIRE DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Claire DOUCET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU
Rédaction : Laurent GRAS, Marie LAPEYRONIE
Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Reprographie)

